

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



R-co OPAL Modéré

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0007028907 (Part C EUR)

Objectifs et politique d'investissement

Le FCP a pour objectif de gestion d'optimiser la performance, sur la durée de placement recommandée de trois ans, tout en s'efforçant de ne pas dépasser, sur le même horizon, une volatilité annuelle moyenne de 6%, par la mise en oeuvre d'une gestion active et discrétionnaire.

Il est rappelé aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance et de volatilité indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance ou de volatilité du fonds.

La stratégie mise en oeuvre afin d'atteindre l'objectif de gestion repose sur les critères suivants : (i) la définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles (style, secteur, thématique...), s'appuyant sur une analyse fondamentale macro et micro économique mondiale, (ii) la sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des fonds de l'univers d'investissement.

Le FCP pourra être investi, en fonction de l'évolution des marchés :

- entre 55% et 100% de l'actif net en OPC de produits de taux, et/ou en OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue, ou convertibles (France, Europe et autres zones) émis par des Etats, des émetteurs privés, et de toute qualité de signature, dont 20% maximum en titres spéculatifs dits « High Yield » ;
- entre 0 et 35% de l'actif net en OPC de produits d'actions de petites (y compris micro), moyennes et grandes capitalisations et de toutes zones géographiques ;
- entre 0 et 10% de l'actif net en obligations, titres de créances négociables, tels que notamment les titres négociables à court terme et Euro Commercial Paper de notation de qualité moyenne (A / A1) ou équivalent selon analyse de la société de gestion.

Le FCP investit notamment dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu de type « long/short » / « acheteur/vendeur » (entre 0 et 65% de l'actif net), « arbitrage/relative value » (entre 0 et 40% de l'actif net), « Global macro » (entre 0 et 40% de l'actif net), « Systématiques » (entre 0 et 40% de l'actif net) et « Situations spéciales » / « Event-driven » (entre 0 et 40% de l'actif net).

Le FCP pourra détenir jusqu'à 100% (i) des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE, de droit français ou européen qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement, (ii) jusqu'à 30% de son actif, des parts ou actions de FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne, ou dans des fonds d'investissement, qui satisfont aux critères fixés par l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le FCP pourra être exposé de façon indirecte :

- aux pays hors OCDE, y compris les pays émergents, jusqu'à 10% de son actif net, et
- aux risques liés aux petites capitalisations, y compris les micro-capitalisations, jusqu'à 20% de l'actif net.

Le FCP pourra par ailleurs avoir recours à des instruments financiers à terme aussi bien à titre de couverture que d'exposition aux risques action, de taux et de change.

L'exposition consolidée du portefeuille, tous marchés confondus, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100% de l'actif net.

L'exposition au risque de change pour le résident de la zone euro ne dépassera pas 100% de l'actif net du FCP.

L'exposition maximale au marché des actions (via des OPC et IFT) est de 50% de l'actif net du FCP. L'engagement maximum du FCP sur les instruments financier à terme est de une fois l'actif sans pour autant rechercher d'effet de levier. L'exposition consolidée maximale du portefeuille (via des titres en directs, des OPC et IFT) au marché de taux varie entre 55% et 100% de l'actif net du FCP.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 3 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de cet OPCVM est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) et reflète principalement une politique de gestion active et discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

• La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

• **Impact des techniques telles que des produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,70%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

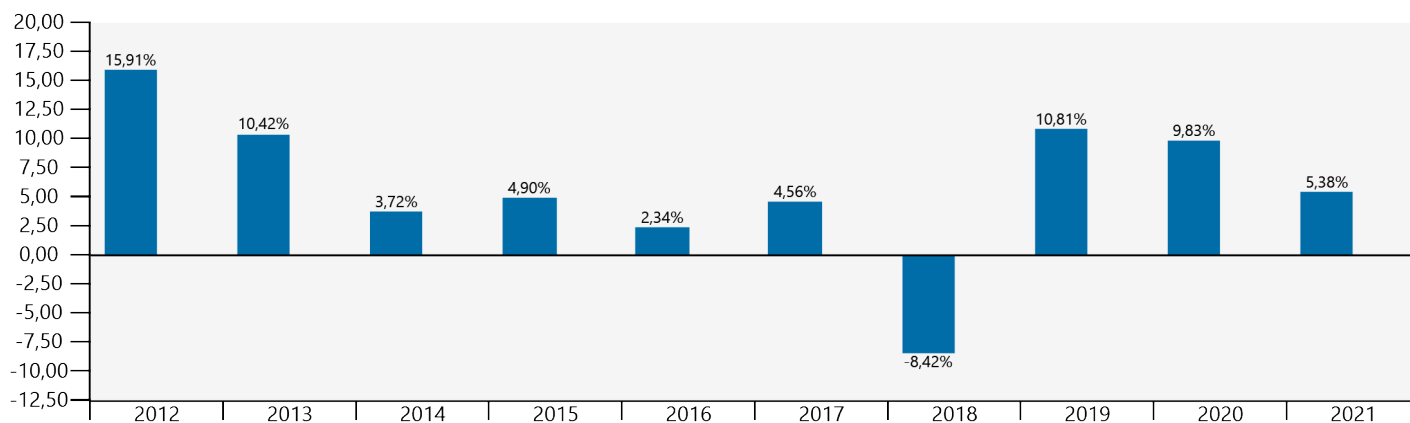
Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées

■ R-co OPAL Modéré C EUR



Cet OPCVM a été créé en 1998.

La Part « C EUR » a été créée le 17/12/1998.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Le 13/04/2018, le statut du FCP est passé de FIA à OPCVM.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial
29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : <https://am.eu.rothschildandco.com>

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet <https://am.eu.rothschildandco.com>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08 avril 2022.